

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assurance Maladie vous reçoit sur rendez-vous : plus simple et plus rapide, optez pour le rendez-vous téléphonique

La CPAM de l'Oise vous accueille désormais sur rendez-vous. Outre l'accueil sur RDV en agence, la CPAM vous offre la possibilité de réserver un créneau de rendez-vous téléphonique directement depuis votre compte ameli.

Pourquoi opter pour le RDV téléphonique ? Le RDV téléphonique est une offre :

100 % autonome : la prise de RDV est une démarche simple et rapide qui permet à l'assuré de programmer avec souplesse son prochain entretien.

100 % à distance : cette nouvelle offre répond à la promesse d'accès aux droits pour tous, en apportant la même qualité qu'un rendez-vous physique et en ôtant les contraintes de déplacement et impératifs du quotidien, quels qu'ils soient.

La prise de rendez-vous est à réaliser en se connectant à son compte ameli.

Directement dans la rubrique Mon agenda > prendre rendez-vous. La durée prévisionnelle du rendez-vous est alors indiquée selon le motif. À la suite de cela, l'assuré sélectionne le canal (téléphonique ou point d'accueil) et choisit le créneau qui lui convient.

Dans 1 cas sur 3, le rendez-vous est solutionné par le conseiller de l'Assurance Maladie avant même d'avoir lieu, lors de la préparation du RDV.

CONTACT PRESSE



communication.cpam-oise@assurance-maladie.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CPAM OISE

